**Son Excellence Monsieur Paul Biya**

Président de la République

Présidence de la République

Palais de l’Unité – 1000 Yaoundé

CAMEROUN

Email : [cellcom@prc.cm](mailto:cellcom@prc.cm)

**[Partie à remplir par l’expéditeur]**

**Nom :**

**Prénom :**

**Objet : Appel à la libération du journaliste Thomas Awah Junior pour raisons humanitaires**

Monsieur le Président de la République,

À la suite d’informations reçues de l’ACAT-France, je tiens à vous exprimer mes préoccupations concernant la détention arbitraire depuis plus de sept ans et l’état de santé fragile du journaliste camerounais Thomas Awah Junior.

Le 2 janvier 2017, il a été arrêté, sans mandat, par des gendarmes à Bamenda alors qu’il était en reportage pour Afrik 2 Radio en tant que correspondant. Le 25 mai 2018, la justice militaire l’a condamné à onze ans de prison pour *« terrorisme, hostilité à la patrie, sécession, révolution, insurrection, diffusion de fausses nouvelles et outrage à une autorité civile »* sur la base de la loi portant répression des actes de terrorisme. En mai 2023, le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a estimé que les conditions *« alarmantes »* dans lesquelles Thomas Awah Junior était détenu aggravaient son état de santé et exacerbaient la toxoplasmose, la tuberculose et la pneumonie préexistantes chez lui. Le Groupe a alors demandé sa libération immédiate. Le 25 août 2023, ses avocats au Cameroun ont déposé un appel devant la Cour suprême, qui, jusqu’à ce jour, n’a toujours pas fixé une date d’audience. La santé physique et mentale de Thomas Awah Junior est fragile. Sa place n’est pas en prison.

Le fonctionnement de la justice militaire au Cameroun permet au Président de la République de pouvoir ordonner, quand il le veut, des fins de procédures judiciaires et des libérations.

Je vous appelle par conséquent, Monsieur le Président de la Répbulique, pour raisons humanitaires, à user de votre droit d’ordonner la libération de Thomas Awah Junior afin que ce dernier retrouve la liberté, comme vous l’avez fait pour tant d’autres détenus également jugés ou condamnés par la justice militaire.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l’expression de ma haute considération.

**Copie conforme envoyée à :**

**Monsieur André Magnus Ekoumou**, Ambassadeur du Cameroun, 73 rue d’Auteuil, 75116 Paris, contact@ambacamparis.fr